



Préfecture de Loir-et-Cher
Commune de
Saint-Laurent-des-Bois
41240

Tel. : 02.54.72.32.15
st.laurent.des.bois@wanadoo.fr

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 07
En exercice : 07
Présents ou représentés : 06

Date de la convocation et d'affichage
20 février 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DES-BOIS (41240)

Séance du 27 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt-sept février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Saint-Laurent-des-Bois sous la présidence de Roger BAUNÉ, Maire.

Présents : Roger BAUNÉ, Carine POGGI, Marie-Claude CHEVALIER-LACOMBE, Jean-Michel MESTIVIER, Grégory GAYON

Absent excusé : Thierry FEUILLET ayant donné pouvoir à Carine POGGI

Absent non excusé : Marie-Laure DAVARD

Le Conseil a désigné Carine POGGI comme secrétaire de séance.

Délibération 2026-06 - OBJET : Subventions aux associations pour l'année 2026

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions de fonctionnement pour le budget 2026.

Le Conseil Municipal

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

Par 6 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention

DECIDE

- D'attribuer les subventions aux associations comme suit :

SOUVENIR FRANÇAIS	75,00 €
ADMR	500,00 €
Association des Secrétaires de mairie	40,00 €
Centre de formation des apprentis	240,00 €
Comité d'animations Laurentin	150,00 €

	1 005,00 €

Acte rendu exécutoire après Publication
Et dépôt en Préfecture le 06 mars 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Carine POGGI
Secrétaire de séance

Le Maire,
Roger BAUNÉ